

Assemblée Permanente du 9 juin 2025

- Relevé des décisions -

- Les points n'appelant pas de débat seront désormais regroupés au début de l'ordre du jour de l'AP et traités en début de séance.
- L'AP se réunira désormais toutes les deux semaines.
- Il ne sera plus possible de modifier l'ordre du jour de l'AP après le vendredi soir précédant la réunion.

- Brayan retire sa proposition de faire son stage au RM et de mettre en place une activité théâtre.

- Les inscriptions pour tenir le bar se font désormais en présentiel au bar (décision de la com Bar)
- Malick présentera à la prochaine AP un devis précis pour l'achat de matériel son.
- Rappel : le bar sera bien fermé jusqu'à 11h30 lors des ateliers parents enfants.

- La Rec Room établira pour la prochaine AP un bilan chiffré de la vente de nourriture, faisant état des sommes reversées au remue.
- D'ici là, le fonctionnement mis en place est maintenu et sera expliqué dans le bar par un affichage sur l'ardoise.
- Thierry sera recontacté par les deux Pierre pour faire suite aux couacs avec la carte Carrefour qui l'ont conduit à interrompre ses pâtisseries.

- Le RM accepte de prêter l'imprimante Laser pour un atelier Fanzine. Un encart sera placé dans les fanzines pour présenter le Remue. Ils seront disponibles en consultation au Remue.

- Prochaine réunion de la commission bar le vendredi 13 juin à 10h.

- La commission salariat enverra un document préparatoire avant la prochaine AP.

- Deux personnes exclues à titre conservatoire en attendant de statuer plus précisément sur les mesures à prendre.

- Compte rendu de séance -

17 présents

ORGANISATION DE L'AP

- Organisation de l'ordre du jour : Il est proposé que l'ordre du jour des AP soit désormais séparé entre les points qui n'appellent pas de débat, qui seront traités en début de réunion, et les autres, qui seront traités dans un second temps.
 - ⇒ **La proposition fait consensus.**

- Fréquence des réunions : Il est également proposé, au moins temporairement pour faire face à la situation, de passer à une réunion d'AP toutes les deux semaines.
 - o Cela permettrait des délais plus courts pour traiter certains sujets, notamment lorsqu'il y a des problèmes au bar, et qu'il est souhaitable de réagir avant que les rumeurs ne se rajoutent aux problèmes.
 - o On constate une difficulté à traiter tous les sujets avec la fréquence actuelle de réunion.
 - o Si on parvient à aller vers des réunions mieux préparées avec des ordres du jour précis, le surcroît d'investissement pourrait être limité, tout le monde n'ayant pas besoin d'être là à chaque fois.⇒ **Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 3**

NB : Au cours de la discussion sur ce point, la question de la possibilité de se faire représenter en AP a été soulevée. Une telle possibilité ne serait pas contraire aux statuts, ses modalités seraient à déterminer. Les participants n'ont cependant pas souhaiter prendre de décision à ce stade.

- Délai de fixation de l'ODJ : Il est proposé qu'il ne soit plus possible de modifier l'ordre du jour de l'AP au-delà du vendredi soir précédant la réunion.
 - o La proposition va dans le sens d'une meilleure gestion/préparation des réunions. Et apparait d'autant plus nécessaire si celles-ci sont plus fréquentes.⇒ **Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0**

STAGE ET ACTIVITÉ THÉÂTRE

Brayan a fait part des raisons qui l'ont conduit à retirer sa demande de faire son stage au Remue-Méninges, et sa proposition d'activité théâtre.

RETOUR DE LA COMMISSION COMMUNICATION

La commission a eu un mois sportif mais a repris au pied levé les travaux en cours après le départ du salarié. Les choses commencent à bien se structurer.

4-5 personnes membres.

La commission souhaite reprendre le projet de Gaëlle de l'encyclopédie du Remue, afin de faciliter l'intégration de nouveaux bénévoles et de faciliter les passassions.

Bon retours sur le graphisme et la mise en page du dernier programme, ainsi que sur le choix d'afficher les événements du mois à l'intérieur du remue.

Certains souhaitent relancer la distribution collective des programmes papier dans divers lieux de Sainté.

DEMANDE EXCEPTIONNELLE DE PRÊT D'IMPRIMANTE

- Pour un atelier fanzine, besoin d'une imprimante.
 - o La demande soulève la question d'une éventuelle rétribution.
 - ⇒ **Le remue accepte de prêter l'imprimante Laser. Un encart sera placé dans les fanzines pour présenter le Remue. Les fanzines seront en consultation au Remue.**
- Pour : 15 Contre : 1 Abstention : 1**

RETOUR DE LA COMMISSION BAR

La commission bar est encore en cours de structuration.

Les **inscriptions pour tenir le bar** se feront désormais en présentiel au bar.

La commission propose d'instaurer un **référent accueil des artistes** pour les soirées, en plus des deux personnes préposées à la tenue du bar. Leur rôle comprend la gestion de la technique, des repas des artistes, le lien avec les hébergements. Une fiche pratique sera établie. Malick se propose pour mettre en place une formation à ce poste pour les aspects techniques.

- Proposition d'achat de matériel pour un budget de l'ordre de 500€.
 - o Les besoins de matériel sont assez criants (manque de micros, pas de retours, l'actuelle table de mixage ne permet que deux branchements pour les enceintes, donc ne permet pas de brancher des retours.) Et ce malgré le don de matériel bienvenu de Malik.
 - o Plusieurs personnes présentes soulèvent la difficulté de prendre des décisions d'investissements au regard des finances fragiles du Remue, surtout sans avoir abordé le point finances. La discussion aborde les possibilités de sources de financements.
 - Subventions
 - Campagnes de dons.

- Soirées de soutiens ailleurs qu'au Remue, qui pourraient également contribuer à ramener des gens. Pourquoi pas une journée avec des ateliers, un festival ?

⇒ **Il est demandé à Malick de présenter un devis précis à l'AP à la prochaine réunion dans 15 jours.**

- Coordination bar/activités

- o Quelques éléments de coordination entre bar et ateliers qui étaient jusque là assurés par le salarié doivent être basculés sur la com prog. Certains proposent aussi de mieux organiser le suivi des décisions d'AP et la transmission aux différentes personnes concernées.

⇒ **Il est rappelé que les jours de l'atelier maman-enfant, le bar devra bien être fermé jusqu'à 11h30. Le bar doit par ailleurs être calme au moment de l'atelier parents TSA.**

- Nouvelles modalités d'ouverture : Lefty fait un compte rendu positif de l'extension des horaires d'ouverture, qui s'est bien passée.

- o Jef ne note pas d'augmentation significative des rentrées d'argent dans la caisse depuis la mise en place des nouveaux horaires.

- Nourriture au profit de la Rec Room : La discussion fait apparaître que la nourriture vendue depuis l'extension des horaires, « les délices de Lefty », est préparée sur le budget de la Rec Room et vendue au profit de la Rec Room. Une part, non chiffrée pour l'instant, étant reversée au Remue. Pour bon nombre de présents ce fonctionnement n'était pas ce qui avait été décidé lors de la précédente réunion. Le compte rendu n'en fait d'ailleurs pas état.

- o Un des participants suggère que ce fonctionnement pourrait être un modèle à proposer à d'autres associations : nous aider à ouvrir sur des horaires étendus, tout en vendant de la nourriture à leur profit. La mise en place de ce type de fonctionnement suppose de définir des modalités claires sur le plan des finances, de l'organisation d'un planning. Ainsi que des implications sanitaires.

⇒ **Ce point sera à revoir avec la Rec room dans 15 jours ; avec un compte rendu clair à faire concernant les sommes reversées au Remue.**

- o A terme une convention pourrait être signée entre les deux assos. Et ce fonctionnement pourrait être une base un et modèle pour recevoir d'autres assos.

- o La question se pose en attendant de suspendre ce fonctionnement.

⇒ **Pour 4 Contre : 8 Abstentions : 2
(3 Absents au moment du vote.)**

⇒ **Le principe de ce fonctionnement sera expliqué par un affichage au comptoir.**

- Thierry, qui proposait jusqu'ici la nourriture vendue par le remue ne vient plus, cela ferait suite à des problèmes avec la carte Carrefour.
 - ⇒ Pierre D. et Pierre B. l'appelleront pour discuter avec lui.

Plusieurs problèmes se posent pour les personnes qui gèrent le bar, notamment des vols dans la caisse par des personnes qui passent derrière le comptoir. Ainsi que d'éventuelles exclusions. Il y a des points à discuter. NB : ces problèmes sont antérieurs à la mise en place des nouveaux horaires d'ouverture. Il pourrait être utile de faire un appel aux volontaires à faire pour le bar.

- ⇒ **Samy prend le lead pour la réunion de la commission bar qui aura lieu ce vendredi 13 juin au matin à 10h. Les propositions qui en sortiront seront présentées à la prochaine AP.**

BUDGET PRÉVISIONNEL.

Georges a présenté son travail sur le budget prévisionnel 2025 et 2026 au regard du réalisé des précédentes années. (tableau en annexe du présent compte rendu.)

On relève, pour l'année en cours, un déficit de 12,7k€ sur le résultat d'activité. Compensé seulement en partie par les 10k€ rapportés par la cession de la licence 4.

On note également une progression importante du loyer et des charges de fonctionnement. La taxe d'habitation s'est ajoutée (1000€), et les coûts de l'énergie ont augmenté.

Une première discussion s'est amorcée concernant la question de savoir si les prévisions présentées pour les subventions étaient trop pessimistes ou non.

Les chiffres avancés concernant les subventions Lylo ont été contestés, sans qu'il soit possible de parvenir à une conclusion. Une médiation avec des tiers serait à mettre en place pour pouvoir discuter sagement des finances avec la Rec Room.

Il pourrait apparaître nécessaire de monter une commission finances.

SALARIAT

Le point n'a pas pu être traité.

- ⇒ **Un document sera envoyé à l'avance avant la prochaine AP.**

STATUTS :

Pierre a fait un résumé de l'avancée du travail. On constate pour l'instant beaucoup de confusion au RM. Le fonctionnement actuel de l'AP pose problème et on peut envisager d'évoluer dans deux directions possibles :

- o Continuer à fonctionner de façon horizontale mais avec un fonctionnement par commission mieux précisé. Avec peut être en plus des réunions d'organisation hebdomadaire pour pouvoir traiter certaines choses plus rapidement.
- o reprendre un fonctionnement plus vertical, avec un CA. Ou un groupe de coordination collégial.

Se pose également la question des modalités de prises de décisions et des systèmes de votes. On pourrait envisager des décisions par consentement.

Nos règles éthiques de fonctionnement pourraient demander à être clarifiées au regard de la pratique. Respect de la parole, etc.

EXCLUSIONS

Un protocole pour les exclusions pourrait être proposé en attendant deux cas se posent qui demandent des décisions rapides.

- Une personne qui s'est rendue coupable d'une agression sexuelle au sein du Remue, tend à revenir au bar. Il est également actif dans le jardin. Et a récemment tenu des propos sexistes.
 - o Proposition : exclusion à titre conservatoire dont les modalités la portée etc. seront précisés ultérieurement. Cette exclusion inclut le jardin en tant que partie intégrante du Remue.
⇒ **Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0 (5 absents au moment du vote)**

- Une personne a tenu des propos racistes à l'encontre des bénévoles qui tenaient le bar. L'événement a été géré avec calme par les personnes visées. Ce n'est pas la première fois que cette personne a des comportements problématiques, elle a été sortie plusieurs fois du bar et il y a déjà eu des demandes de positionnement de l'AP qui n'ont pas eu de suite jusqu'ici.
 - o De la même façon, il est proposé une exclusion à titre conservatoire dont les modalités, la durée etc. seront précisés ultérieurement.
⇒ **Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0 (5 absents au moment du vote)**